



COMPTE- RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE KERANDON-LE LIN

Présidente : Herveline Le Saux

Vice-président : Renaud Morvezen

Elus : M. Debuyser, Mme Le Port, M. Calvarin, M. Echivard

Secrétariat : L. Jactel

I - Questions diverses

Introduction par Madame Le Saux, qui annonce qu'il faudrait refaire des comptages pour la rue du Petit Thouars sur lesquels les personnes du quartier ne sont pas d'accord. Au niveau du n° 46 de la rue, les personnes se plaignent de la vitesse des véhicules.

Madame Huette reparle du parking du Lin. Elle demande si celui-ci va être arboré et si d'autres aménagement sont prévus.

Rue Nicolas Appert et rue Lavoisier, les véhicules se garent sur le trottoir.

Au n° 10 de la rue Nicolas Appert, Monsieur Bévin réclame une ligne jaune sur le trottoir au niveau de la porte d'entrée de son habitation.

Une discussion est entamée sur l'avenir pour l'école du Lin ? Pourquoi pas une maison de retraite ? Pourquoi ne pas comparer un projet privé et un projet public.

Monsieur Morvézen revient sur le sujet épineux des goëlands, et dit qu'au port, les bateaux de pêche jettent des carcasses de poissons par grande marée. Ce à quoi, Monsieur Le Coz, dans le public, lui répond que deux campagnes de stérilisation ont été effectuées et que cette campagne est renouvelée.

Plusieurs demandes de miroirs sont faites pour faciliter la circulation dans les rues, Jules Simon, St Jacques et impasse des Alouettes.

Demande également de sécurisation routière du lotissement Kerest.

II - Les jeunes

Il est demandé pourquoi les agents de proximité ne sont pas sur le terrain le soir. Madame Le Port répond que le commissariat est en manque d'effectif. Le problème des nuisances sonores provoquées par les jeunes dans le quartier de Kerandon est évoqué. Les riverains ont peur de se plaindre et Habitat 29 ne tient pas compte des plaintes. Les compteurs de gaz ne sont pas sécurisés à l'extérieur des bâtiments.

Monsieur Echivard réplique qu'il existe un conseil de jeunes qui comprend une quinzaine de jeunes garçons et filles. Il y a également « l'espace- jeunes » et un terrain à bosses est en cours de réalisation derrière ces bâtiments.

Monsieur Morvézen demande si des animations pour les petits sont prévues. Il souhaite que des animations inter-quartiers soient réalisées. Monsieur Echivard dit que dans le cadre du Raid des Sables, l'idée est que quelques jeunes de chaque quartier participent à des épreuves.

Une personne intervient et dit que les jeunes de Cité-Avenir sont intervenus le 31 décembre pour ramasser les containers que les autres avaient laissé sur la rue. Ils ne sont pas tous irrespectueux.

Madame Garcin-Bonnassies explique son « Projet Bois de Kerandon ». Les jeunes peuvent et veulent rénover la piste VTT et nettoyer le bois. Il faudrait des panneaux d'interdiction aux deux roues motorisés, un circuit botanique, des bancs et prévoir l'aide d'un jardinier (elle se mettra en contact avec Régine Patron). Possibilité d'installation d'un circuit accro-branches, avec la collaboration des jeunes. Mme Le Port lui dit de présenter le projet du conseil de quartier en municipalité. Les associations de jeunes existantes, cité-avenir, radio, terrains à bosses, pourraient participer.

II - Avenir du site Crown

Monsieur Debuysen intervient sur l'avenir de l'emplacement de Crown. Il voit cet aménagement comme un plus à la qualité de vie du quartier. Une partie en herbe, et des logements individuels et semi-collectifs, dans le but de garder une visibilité sur la mer. Crown vend ce terrain très cher.

L'aménagement de la zone est à l'étude depuis six mois.

Monsieur Le Coz fait remarquer qu'il ne faut pas faire une annonce alors que normalement il est prévue une concertation avec la population.

Monsieur Debuysen répond que la réglementation sera suivie.

Monsieur Patrig Morvézen souhaite que le PLU soit bien défini et que les quartiers soient associés.

Monsieur Debuysen déclare que le PLU va être révisé afin de s'adapter au SCOT. Le retard vient du fait que le SCOT n'est pas fini.

III - Réhabilitation Kerandon

Madame Le Saux rappelle que pour la réhabilitation de Kerandon, plusieurs réunions ont déjà eu lieu en février et que certaines propositions ont été faites. Par exemple, l'ouverture d'une route à l'arrière de l'école.

Monsieur Debuysen dit que plusieurs types de réunions sont nécessaires. Des réunions techniques, des réunions techniques avec les élus et des réunions avec la population. L'idée est d'éclaircir la cité de Kerandon, de l'élargir et de l'ouvrir sur la ville. Cela devrait permettre d'aller de Kerandon jusqu'à la zone du Rhun. Classé en zone naturelle sensible, le sentier sera mieux entretenu dans le cadre de la réhabilitation.

Pour ce qui est de la présidence du conseil de quartier, le mandat de Madame Le Saux est reconduit, avec Monsieur Renaud Morvézen comme Vice-Président. Arrivée d'un nouveau membre de l'assemblée permanente, Madame Garcin-Bonnassies.